

MUFA.be



**Nouvelles de la Maison de l'urbanisme
Famenne-Ardenne**
Lettre d'information n°49



Les deux Maisons de l'urbanisme de la province de Luxembourg s'associent pour lancer le prix les **MU**ses.lux, le prix des Maisons de l'urbanisme de la province de Luxembourg. Ce prix vise à récompenser les réalisations contribuant à l'attractivité et à la qualité du cadre de vie d'une ville, d'un bourg ou d'un village.

Les MUses.lux font suite aux cinq éditions du Prix d'architecture durable de la province de Luxembourg organisé par les deux maisons de l'urbanisme et la Cellule Développement Durable de la Province de Luxembourg,

Les **MU**ses.lux sont nées dans le but d'ouvrir la thématique pour toucher des projets autres qu'architecturaux.

Le lancement de la première édition a eu lieu ce lundi 25 novembre 2019. Ce Prix des Maisons de l'urbanisme de la province de Luxembourg aura lieu tous les deux ans.

Retrouvez toutes les informations concernant ce 1er prix des Maisons de l'urbanisme sur le site www.muфа.be.

Pour déposer un projet aux MUses.Lux

Récompense les réalisations contribuant
à l'attractivité et à la qualité du cadre de vie
d'une ville, d'un bourg ou d'un village.

Pour qui ?

Trois catégories seront récompensées



Espace public

La création, l'aménagement, la valorisation d'espaces publics, parcs et jardins, équipements récréatifs, ...

Bâtiment

La construction, la transformation, l'aménagement de bâtiments ou façades, publics ou privés.



Projet mobilisateur ou démarche immatérielle

La mise en place de petits projets mobilisateurs ou de démarches immatérielles visant à valoriser le cadre de vie (charte, inventaires, schémas, signalétique...).



Un prix de 1500€ sera décerné
à chaque catégorie.

Le Prix les MUses.lux est ouvert aux maîtres de l'ouvrage (publics, associatifs ou privés).

Inscription

Retrouvez le règlement
complet, ainsi que le
bulletin d'inscription

http://bit.ly/inscription_museslux

Inscription et réception des dossiers de candidature
au plus tard le 1^{er} mars 2020.

Contacts

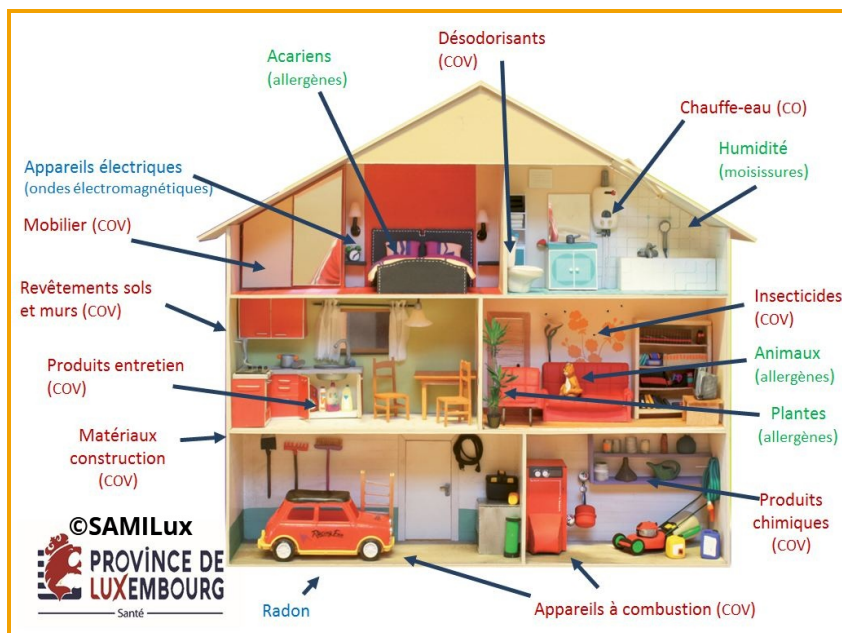


Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne
Rue de l'Ancienne Poste, 24 - 6900 Marlole
Tél 084/45.68.60 - Mail info@mufa.be
www.mufa.be



Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne
Rue des Potiers, 304 - 6717 Attert
Tél 063/22.98.16 - Mail info@murla.be
www.murla.be

Avec le soutien de



Le logement - quels impacts sur la santé de ses habitants ?

Pour clôturer le cycle "Le logement au coeur de notre quotidien" à Saint-hubert, Madame Deckers du Service d'Analyse des Milieux Intérieurs de la Province de Luxembourg (SAMILux) nous a présenté différents éléments liés à

l'environnement intérieur d'une maison et ses impacts sur la santé. Même si le territoire de la MuFA est très concerné par la problématique du radon, la conférence ne s'est pas folocisée sur cet aspect mais se voulait plus globale.

Pour démarrer, Madame Deckers nous présentent deux faits : un adulte respire 15000 litres d'air par jour et, l'air intérieur est plus pollué que l'air extérieur.

Cette pollution est due à deux facteurs : l'utilisation de nombreux produits chimiques et l'isolation accrue des bâtiments. Dont l'impact est plus important sur les enfants en bas âge, les malades et les personnes âgées qui restent 80 à 95 % à l'intérieur.

Les effets sur la santé peuvent être nombreux :

- Irritations des muqueuses
- Affections respiratoires
- Allergies
- Manifestations cutanées
- Système nerveux
- Symptômes généraux
- Troubles digestifs
- Cancers

Et selon l'OMS, 10% des personnes sont sensibles à la pollution intérieure.

Les polluants se répartissent en trois catégories : les **agents biologiques** (acariens, moisissures, animaux et plantes), les **facteurs physiques** (radon, champs électromagnétiques, amiante, fibres minérales) et les **polluants chimiques** (COV - solvants, formol, CO, NOx, pesticides, fumée de tabac) sans oublier de prendre en compte la température, le taux d'humidité et de CO2 de la pièce.

Face aux différentes situations rencontrées, il existe diverses solutions que vous pourrez découvrir sur le site <http://www.province.luxembourg.be> ou en contactant samilux@province.luxembourg.be

Pour éviter les polluants dans une maison, il y a **trois types d'actions** :

Sur le **Bâtiment**, dans les éléments de la construction et le choix des installations/équipements

Dans **l'aménagement** en étant attentif au choix des matériaux, aux meubles et à la décoration.

Et pour terminer sur le **mode de vie des habitants** : penser à aérer quotidiennement, limiter l'humidité, limiter les COV et entretenir (produits naturels d'entretien, entretien de la chaudière, ramonage).

Rappelons que le **SAMILux** a pour mission de rechercher les polluants et leurs sources à l'intérieur des bâtiments et de proposer des solutions pour améliorer la qualité de l'air.

Ce service est gratuit, mais uniquement sur demande écrite d'un médecin, quand il pense qu'il peut y avoir un lien entre un problème de santé et la présence de polluants dans la maison !

C'est également le SAMILux qui coordonne la **campagne « action radon »** pour la province qui consiste à placer un détecteur pendant la saison hivernale. Un certificat médical n'est pas nécessaire par contre c'est 20 euros.

<https://www.actionradon.be>

Retrouvez la présentation de Madame Deckers du SAMILux

L'ÉQUIPE DE LA MAISON DE L'URBANISME FAMENNE-ARDENNE VOUS SOUHATE UNE BONNE ANNÉE 2020 !

ELLE VOUS INVITE À REDÉCOUVRIR LES PAYSAGES DE VOTRE QUOTIDIEN EN TOUTE SAISON !



Colloque "Quels devenirs pour nos églises ?" Samedi 7 mars de 9h à 14h à Trois-Ponts, Espace Culturel

Pour certaines de nos églises, délaissées, vieillissantes ou coûteuses à entretenir, l'avenir est désormais incertain ! Parce qu'elles résonnent encore de tant d'histoires de vie proches, parce qu'elles font partie de notre Histoire et de notre identité collective, parce que leurs silhouettes semblent indissociables de nos paysages, parce que leur charge symbolique est forte, parce qu'elles restent des lieux d'exception et de spiritualité, citoyens, élus, fabriciens, ecclésiastiques entamons ensemble cette nécessaire réflexion sur le devenir de ces monuments singuliers ... avant que les affres du temps aient décidé pour nous !

Programme complet début janvier sur notre site internet.

Infos et rés.: Centre culturel Stavelot-Trois-Ponts 080/29 24 60 et via la billetterie en ligne www.ccstp.be

PAF : 5 euros (gratuit - 18 ans) - 15 euros avec repas. Réservation avant le mercredi 4 mars.

Agenda

Samedi 7 mars 2020 : Colloque "Quels devenirs pour nos églises ?

MAISON DE L'URBANISME FAMENNE-ARDENNE asbl



Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne
Rue de l'Ancienne Poste 24
6900 Marloie

CONTACT -
-084/456860 -
-info@mufa.be-
-http://www.mufa.be-

Vous recevez ce message car vous avez marqué votre intérêt en communiquant vos coordonnées à la MUFA

Le 25 mai 2018, l'Europe a franchi un pas dans la protection des données personnelles. En décidant de vous désinscrire ici, vous serez retiré de la liste d'envoi de la newsletter. Si vous souhaitez également être retiré du carnet d'adresse de la MUFA, merci de nous envoyer un email à l'adresse info@mufa.be. Si nous n'avons aucune réaction de votre part, nous supposons que vous êtes encore partant pour recevoir les news de la MUFA! Merci!

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue

© 2019 MUFA